

FONDATION ST-MARTIN



Rapport annuel

2025



A decorative white rope graphic that starts at the top right, curves left, then down, and finally left again, framing the content area.

SOMMAIRE

Édito.....	3-4
Organigramme.....	5
Notre mission	5
Présentation de la Fondation Saint-Martin.....	5-10
Rapport RH	11
Comptes	12-13
Remerciements	13
Focus sur	14
Perspectives.....	15

Pour une entreprise, le rapport du président met généralement en avant des résultats positifs, une évolution favorable des bénéfices, la solidité des infrastructures ou encore des perspectives encourageantes.

Pour notre Fondation, les priorités sont ailleurs. Notre principale préoccupation ne se mesure pas en chiffres. Ce sont les enfants qui nous sont confiés et la confiance qu'ils placent en nous. Cette confiance, nous devons la mériter chaque jour.

C'est avec beaucoup de satisfaction que je constate que cet engagement est porté avec professionnalisme et conviction par l'ensemble des collaborateurs de la Fondation. Grâce à leur investissement quotidien, les enfants et les familles bénéficient d'un accompagnement de grande qualité, fidèle aux valeurs qui nous animent depuis près de vingt ans.

En 2025, plusieurs changements ont eu lieu au sein du Conseil de fondation, notamment les départs de Mme

Marianne Gaillard, présidente, et de M. Nicholas Visiand, vice-président. À eux deux, ils auront consacré plus de quinze années au service de la

Fondation St-Martin. Au nom de l'ensemble de l'institution, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement, leur disponibilité et leur précieuse contribution au développement de notre Fondation.

Enfin, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à tous les collaborateurs, à la Direction, aux membres du Conseil de fondation ainsi qu'à nos donateurs. Leur confiance et leur soutien nous permettent non seulement d'assurer nos missions, mais également de développer des projets qui améliorent concrètement le quotidien des enfants que nous accompagnons.



Claude Oppikofer, Président du conseil de fondation



Thomas Légeret, Directeur de la Fondation St-Martin

L'année 2025 marque une étape importante dans l'évolution de la Fondation St-Martin.

Après plusieurs années de développement, d'adaptation et de consolidation, notre institution a atteint un niveau de stabilité, de maturité et de professionnalisme qui lui permet aujourd'hui de répondre avec rigueur et efficacité aux missions qui lui sont confiées par les autorités cantonales.

Cette stabilité repose avant tout sur l'engagement remarquable de nos collaborateurs, sur la qualité de notre gouvernance ainsi que sur le développement continu des compétences au sein de l'ensemble de nos secteurs d'activité. Les

prestations proposées se distinguent par leur haut niveau d'expertise et par une attention constante portée aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles.

Les différentes évaluations internes et externes menées au cours de ces dernières années confirment également la solidité de notre organisation. Elles mettent en évidence la qualité des conditions de travail, la richesse de notre culture institutionnelle, la qualité des relations professionnelles ainsi que la participation active des collaborateurs aux réflexions et aux projets qui façonnent l'avenir de la Fondation.

Au-delà des indicateurs de fonctionnement, nous demeurons profondément attachés à notre mission de protection de l'enfance. Celle-ci s'exerce dans le respect des droits de l'enfant, avec une attention particulière portée à la qualité des accompagnements, au maintien du lien avec les parents et au développement de partenariats constructifs avec les familles. Cette vision constitue le socle de notre action et guide quotidiennement l'ensemble de nos interventions.

À travers ses trois maisons, le secteur des lieux de vie accompagne quotidiennement des enfants et des adolescents aux parcours et aux besoins variés, nécessitant une mise en protection, en leur offrant un cadre de vie stable, sécurisant et propice à leur développement.

L'année 2025 a été marquée par le développement de projets importants pour l'avenir du secteur, notamment la création de phases de progression destinées aux jeunes afin d'assurer la continuité de leur accompagnement au-delà de l'âge de 16 ans, qui constitue en principe la limite de placement. Ces nouvelles prestations visent à soutenir leur accès progressif à l'autonomie grâce à des studios attenants aux maisons.

Grâce au soutien de nos donateurs, un premier studio a été réalisé à la Maisie et deux autres sont en cours de développement, idem à la Maison des Avants. Ces studios permettront aux jeunes arrivant à 16 ans de poursuivre leur parcours

durant quelques années supplémentaires dans un environnement connu et sécurisant, permettant une continuité relationnelle largement préconisée dans ces parcours déjà marqués par des changements importants.

A la Fondation St-Martin, nous avons à cœur de faire évoluer nos outils pour répondre aux besoins des enfants qui nous sont confiés. C'est une réelle fierté de voir nos équipes enthousiastes à être proactive dans la genèse de ces outils et dans leur mise en place.



Florent Mallinoud, Directeur secteur lieux de vie



Stéphanie Broger, Directrice secteur ambulatoire et alternatives

À travers ses prestations ambulatoires, la Fondation soutient les familles et favorise le maintien de l'enfant dans son environnement lorsque les conditions de protection et de développement le permettent.

L'année 2025 a été marquée par un engagement soutenu des équipes auprès des bénéficiaires accompagnés. Dans un contexte où les situations rencontrées se révèlent toujours plus complexes, les professionnels ont poursuivi leur mission avec la volonté constante de proposer des interventions adaptées, cohérentes et centrées sur les besoins de l'enfant.

Les prestations ambulatoires ont permis d'offrir des espaces de soutien, d'observation et d'évaluation favorisant une meil-

leure compréhension des situations ainsi que la mobilisation des ressources des enfants, des parents et de leur entourage. Elles contribuent également à éclairer les décisions des réseaux de protection et à construire des projets d'accompagnement adaptés à chaque situation.

Cette année a confirmé l'importance du travail en réseau et de la complémentarité des regards professionnels. La collaboration avec les services placeurs, les autorités, les établissements scolaires, les thérapeutes et les différents partenaires demeure un élément essentiel pour construire des réponses cohérentes et adaptées aux besoins des enfants et de leurs familles.

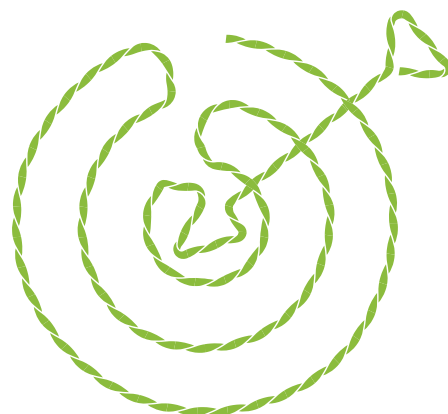
Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs du secteur pour leur investissement, leur professionnalisme et leur engagement quotidien. Leur capacité à créer des espaces de sécurité, de soutien et de réflexion auprès des enfants et des parents constitue une richesse précieuse pour la Fondation et contribue directement à la qualité des prestations offertes.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION SAINT-MARTIN

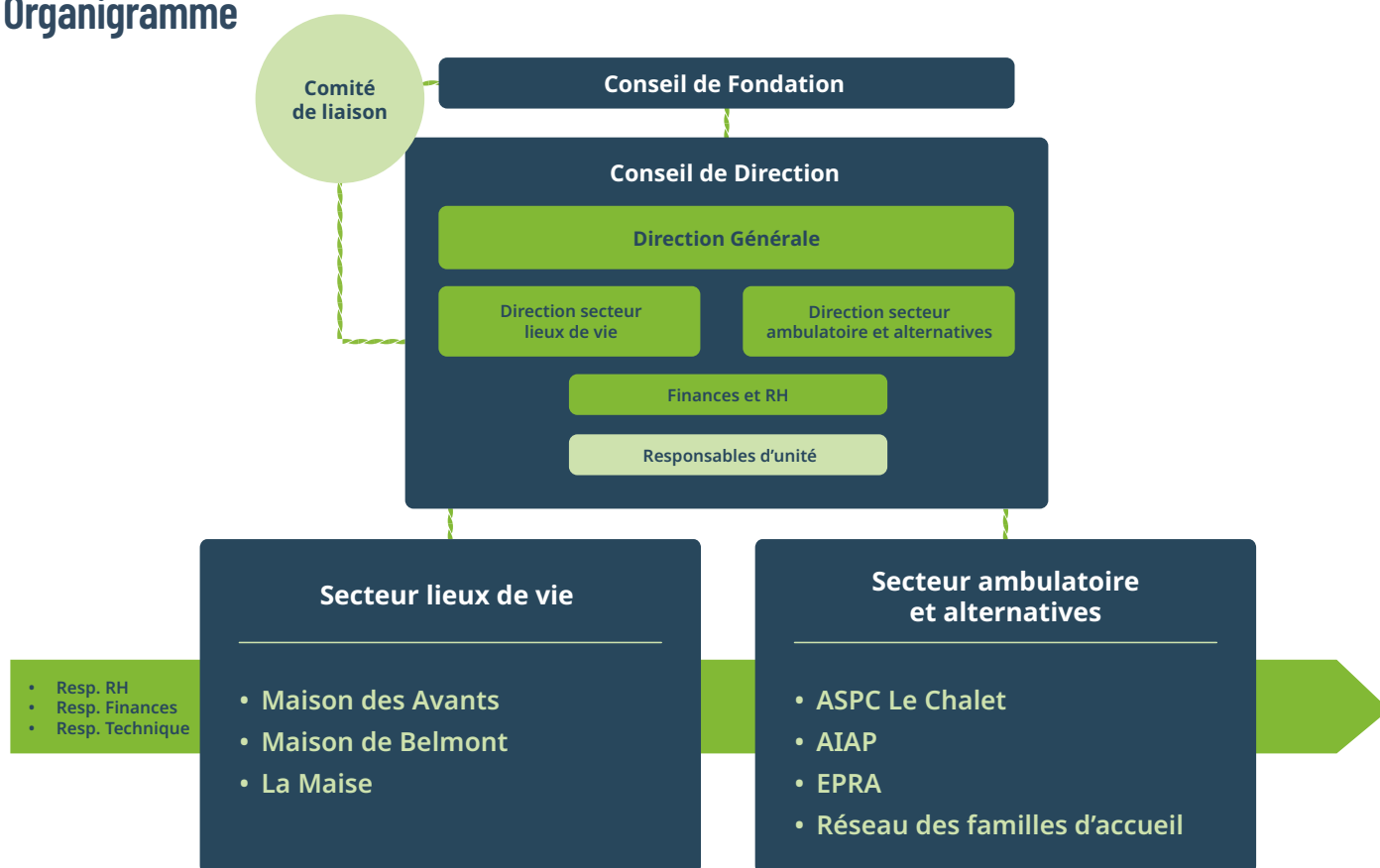
Notre mission

La Fondation St-Martin est une institution à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Depuis sa création, elle s'engage à offrir un cadre de vie, d'éducation et d'accompagnement à des enfants et des jeunes victimes de maltraitances, dans une approche centrée sur leur sécurité et le développement de leurs ressources.

Notre mission principale est d'accompagner chaque enfant dans son développement global, en respectant son rythme, en valorisant ses compétences, et en construisant avec lui un projet de vie adapté, réaliste et porteur de sens.



Organigramme



● La Maison des Avants

Située dans un environnement de nature et de moyenne montagne, la maison dispose d'une capacité d'accueil de 10 places pour un groupe mixte d'enfants âgés de 4 à 16 ans. Cette diversité d'âges favorise une dynamique riche, fondée sur l'entraide, le partage et la complémentarité entre les plus jeunes et les plus grands.

L'année 2025 a été marquée par une importante transition. En l'espace de quelques mois, quatre jeunes âgés de 18 à 19 ans ont quitté la maison afin de poursuivre leur parcours vers l'autonomie. Après de nombreuses années passées au sein de notre maison, ces départs représentent une véritable réussite et une grande fierté pour les équipes qui ont eu le privilège de les accompagner dans leur développement jusqu'à leur émancipation et leur entrée dans la vie adulte.

Ces transitions ont permis l'accueil de quatre nouveaux enfants plus jeunes, dont un enfant âgé de quatre ans. Le rajeunissement du groupe a profondément modifié la dynamique de la maison et nécessité une adaptation des pratiques éducatives. Les besoins des enfants accueillis se sont davantage orientés vers l'accompagnement des routines quotidiennes, le développement des compétences de base, le soutien à la socialisation, la gestion des émotions et la création d'un cadre sécurisant favorisant l'attachement et la stabilité.

Cette évolution s'est également traduite par une adaptation des activités proposées, avec une place plus importante accordée aux jeux, aux activités créatives, aux moments de lecture, aux apprentissages du quotidien et aux accompagnements individuels. L'équipe éducative a renforcé sa présence auprès des enfants afin de répondre à leurs besoins de proximité, de repères et de sécurité affective.





Ouverte en urgence au printemps 2022, la Maison de Belmont est un lieu de vie offrant prioritairement un accueil aux fratries. Elle dispose de 9 places destinées à des enfants âgés de 3 à 13 ans. Depuis son installation à Belmont-sur-Lausanne en juin 2023, la maison bénéficie d'un environnement particulièrement adapté aux besoins des enfants accueillis.

L'année 2025 a constitué une étape importante dans le développement de la structure. Après la période de transition liée au déménagement, l'équipe éducative, avec la participation active des enfants, s'est investie dans l'aménagement et la personnalisation des espaces afin de créer un environnement chaleureux, sécurisant et adapté à leurs besoins. Cette

appropriation progressive des lieux a contribué à renforcer le sentiment de stabilité, d'appartenance et de bien-être des enfants accueillis.

Parallèlement, les liens développés avec la commune et les partenaires de proximité favorisent l'intégration des enfants dans leur environnement et leur participation à la vie locale.

Les effets de cette dynamique sont aujourd'hui visibles. Les enfants ont construit de nouveaux repères dans un environnement stable et bienveillant. Les comportements se sont progressivement apaisés et la qualité de vie au sein du groupe s'est nettement renforcée.

● La Maise

La Maison d'Accompagnement Individualisé et Spécialisé de l'Est accueille des adolescents présentant des besoins importants en matière d'hypostimulation, nécessitant un accompagnement hautement individualisé. Cette prestation s'adresse à des jeunes pour lesquels les formes d'accueil plus traditionnelles ne permettent pas de répondre de manière suffisamment adaptée à leurs besoins relationnels, émotionnels ou développementaux.

L'année 2025 a été marquée par une évolution des profils accueillis et par une diversification des besoins rencontrés. Si l'individualisation de l'accompagnement demeure au cœur du projet, cette évolution a conduit l'équipe à poursuivre

sa réflexion afin d'adapter en permanence ses modalités d'intervention et de proposer des réponses toujours plus personnalisées.

Une piste d'évolution est le développement d'espaces de vie davantage individualisés, permettant aux jeunes de bénéficier d'un environnement plus privatif. Ces réflexions ouvrent des perspectives importantes pour les années à venir et impliquent également une adaptation progressive de l'organisation du travail afin de maintenir un accompagnement cohérent, souple et centré sur les besoins singuliers de chaque jeune accueilli.





Situé dans un environnement naturel privilégié au cœur des montagnes de Blonay, le Chalet des Pléiades accueille des enfants dans le cadre de l'Accueil Spécialisé de Protection et de Coordination (ASPC). Cette prestation vise principalement à offrir une alternative au placement ainsi qu'un soutien concret aux familles, en permettant aux enfants de bénéficier de séjours réguliers dans un cadre sécurisant, stimulant et propice à leur développement.

L'année 2025 a confirmé la pertinence de cette approche. Le groupe d'enfants accueilli s'est caractérisé par une grande stabilité, favorisant l'établissement de liens de confiance durables entre les enfants et les professionnels. Plusieurs enfants ont exprimé leur plaisir à participer aux séjours ainsi que leur souhait d'augmenter leur temps de présence au chalet, témoignant du sentiment de sécurité et de bien-être qu'ils y trouvent.

L'année a également été marquée par un rajeunissement du groupe avec l'accueil d'enfants plus jeunes. Cette évolution s'inscrit pleinement dans une logique de prévention et de soutien précoce aux familles. Bien que reposant sur des séjours résidentiels, l'ASPC demeure avant tout une prestation centrée sur le maintien de l'enfant dans son milieu de vie. Le chalet intervient comme un espace ressource venant

soutenir les compétences parentales et renforcer les équilibres familiaux.

Tout au long de l'année, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités favorisant la découverte de la nature, la vie en collectivité et la pratique d'activités sportives adaptées à leur âge. Le cadre montagnard offre un terrain particulièrement favorable au développement de l'autonomie, de la confiance en soi et des compétences relationnelles, tout en apportant aux familles un temps de répit précieux dans leur parcours éducatif.

La collaboration avec les parents demeure un pilier essentiel du dispositif. Les séjours permettent non seulement d'offrir un soutien aux familles, mais également de recueillir des observations complémentaires sur le fonctionnement de l'enfant dans un contexte différent de celui du domicile. Ces éléments contribuent à enrichir la compréhension des situations et à soutenir les partenaires de la protection de l'enfance dans l'élaboration des projets d'accompagnement.

L'année 2025 illustre ainsi la capacité du Chalet des Pléiades à conjuguer soutien aux familles, prévention et protection de l'enfance, dans une approche qui place la collaboration avec les parents et le développement de l'enfant au centre de son action.

● AIAP

L'Accompagnement Intensif en Alternative au Placement (AIAP) est une prestation ambulatoire destinée aux enfants et aux familles confrontés à des difficultés importantes mettant en péril l'équilibre familial ou le maintien de l'enfant dans son milieu de vie. Son objectif est de soutenir les compétences parentales, de renforcer les capacités de protection de la famille et de favoriser le maintien de l'enfant à domicile lorsque les conditions de sécurité et de développement le permettent.

L'année 2025 a confirmé la pertinence et la reconnaissance de cette prestation au sein du dispositif de protection de l'enfance. Le nombre de demandes adressées à l'équipe est demeuré particulièrement élevé, dépassant régulièrement les places disponibles. Cette forte sollicitation témoigne de la confiance accordée par les partenaires du réseau ainsi que de la valeur ajoutée de ce modèle d'intervention.

L'une des spécificités de l'AIAP réside dans l'intensité de son accompagnement et dans la complémentarité des regards professionnels portés sur chaque situation. Chaque famille bénéficie de l'intervention coordonnée de plusieurs professionnels, permettant une compréhension approfondie de son fonctionnement, de ses ressources, de ses fragilités et des dynamiques relationnelles qui la traversent. Cette présence soutenue au sein du quotidien familial offre une connaissance particulièrement fine des réalités vécues par les enfants et leurs parents.

● EPRA

La prestation Enfant-Parent-Relation-Accompagnée (EPRA) offre un cadre sécurisé permettant le maintien des liens entre les enfants et leurs parents. Son objectif est de favoriser des rencontres de qualité tout en veillant au bien-être, au rythme et aux besoins de l'enfant.

L'année 2025 a permis à EPRA de poursuivre le développement et l'affinement de son modèle d'intervention. La prestation repose sur un dispositif spécifique dans lequel chaque visite est accompagnée par deux professionnels : l'un centré sur l'enfant et l'autre sur le parent. Cette organisation permet de soutenir la relation, d'observer les besoins de chacun et de mieux comprendre les dynamiques qui se déploient au cours des rencontres.

Les locaux d'accueil et de visite ont été pensés afin d'offrir aux enfants un environnement prévisible, sécurisant et adapté à leurs besoins. Les espaces de jeu favorisent une entrée en relation respectueuse du rythme de l'enfant, lui permettant de choisir progressivement son niveau d'engagement dans l'interaction avec son parent. Cette approche contribue à créer les conditions nécessaires à des échanges authentiques et sécurisants.



Au-delà du soutien apporté aux familles, l'AIAP constitue également un outil d'évaluation précieux pour les réseaux de protection de l'enfance. Les observations recueillies au fil de l'accompagnement permettent d'éclairer les décisions des partenaires et de contribuer à l'élaboration de projets adaptés aux besoins des enfants. Lorsque des mesures complémentaires ou des réorientations s'avèrent nécessaires, cette connaissance approfondie de la situation représente une ressource importante pour l'ensemble du réseau.

Tout au long de l'année, l'équipe a poursuivi le développement d'outils d'observation et d'évaluation permettant de mieux entendre la parole de l'enfant, de comprendre ses comportements et d'apprécier son vécu au sein des visites. L'objectif demeure de favoriser des conditions relationnelles dans lesquelles l'enfant peut investir durablement et sereinement le lien avec son parent.

EPRA occupe une place singulière dans le dispositif de protection de l'enfance. Il s'agit souvent du seul espace où la relation parent-enfant peut être observée directement et de manière continue. Là où d'autres professionnels rencontrent séparément les parents ou les enfants, EPRA permet d'observer leurs interactions réelles, leurs ressources, leurs ajustements ainsi que les difficultés qui peuvent émerger. Ces observations constituent des éléments précieux pour les réseaux de protection et contribuent à éclairer les décisions relatives aux projets d'accompagnement. Les évaluations réalisées montrent que le cadre proposé représente un facteur de sécurité important pour les enfants. La grande majorité d'entre eux expriment le souhait de maintenir ces espaces de rencontre qui leur permettent de vivre des moments de qualité avec leur parent dans un environnement contenant et rassurant.

Rapport RH

Effectif du personnel

Au 31 décembre 2025, la Fondation St-Martin comptait 122 collaborateurs représentant 57.93 équivalents plein temps. Les équipes réunissent des professionnels issus de différents domaines – éducatif, social, infirmier, psychologique, administratif et technique – dont les compétences complémentaires contribuent à un accompagnement global et de qualité des bénéficiaires.

Civilistes et stagiaires

En 2025, la Fondation a accueilli 8 civilistes et 18 stagiaires dans les domaines de l'éducation sociale, des soins infirmiers et des services techniques. Leur présence contribue au dynamisme des équipes tout en offrant un cadre d'apprentissage concret et enrichissant.

Formation et développement des compétences

Le développement des compétences est resté une priorité tout au long de l'année. Plusieurs formations collectives ont été organisées, notamment dans les domaines de la prévention de la maltraitance, du psychotraumatisme, de la santé sexuelle, de la gestion physique, de la sécurité incendie ainsi que du management.

La Fondation poursuit également son engagement en faveur de la formation et de la relève professionnelle. En 2025, elle comptait quatorze éducateurs en formation bénéficiant d'un accompagnement et d'un suivi réguliers. Parmi eux, cinq ont obtenu leur diplôme et ont rejoint les équipes en qualité de professionnels qualifiés.

L'année a également été marquée par la promotion interne de trois responsables d'unité, illustrant la volonté de la Fondation de valoriser les compétences et les parcours professionnels de ses collaborateurs.

Recrutement et intégration

Dans un contexte marqué par une pénurie persistante de personnel qualifié dans les secteurs social et socio-éducatif, la Fondation a poursuivi le renforcement de ses processus de recrutement et d'intégration. Les efforts entrepris pour développer l'attractivité de l'institution, améliorer l'accueil des nouveaux collaborateurs et accompagner leur prise de fonction contribuent à la stabilisation progressive des équipes.

Les indicateurs RH témoignent d'une évolution positive au cours de l'année 2025, marquée notamment par une diminution du turnover et de l'absentéisme par rapport aux années précédentes.

Outils de gestion et de pilotage

L'année 2025 a également été marquée par le développement de plusieurs outils destinés à soutenir la qualité des prestations et l'efficacité de l'organisation. Parmi les réalisations majeures figurent le déploiement du Dossier Social Informatisé (DSI), le développement des outils de pilotage des effectifs ainsi que la mise en place d'une newsletter RH destinée à renforcer la communication interne.



COMPTES EXPLOITATION 2025

ACTIF	Notes	31. Déc. 2025	31. Déc. 2024
Actif circulant		CHF	CHF
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme		502 820,05	463 421,03
Créances résultant de la vente de biens et prestations de service		98 705,10	54 083,55
Stock et prestations de services non facturées		11 490,00	11 782,00
Excédent charges avant décompte final avec DGEJ (2023)		-.--0	130 510,95
Excédent charges avant décompte final avec DGEJ (2024)	7	202 272,81	202 272,81
Excédent charges avant décompte final avec DGEJ (2025)		64 589,70	-.--0
Actifs de régularisation		302 213,78	381 336,86
Total actif circulant		915 228,93	910 623,44
Actif immobilisé			
Immobilisations financières		20 030,62	21 622,27
Immeubles d'exploitation	3	7 698 471,71	7 801 938,36
Immeuble hors exploitation		1 130 817,00	1 138 057,00
Immobilisations corporelles		8 880 714,71	9 005 956,63
Total actif immobilisé		8 900 745,33	9 027 578,90
Total de l'actif		9 815 974,26	9 938 202,34
PASSIF			
Capitaux étrangers		CHF	CHF
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	6	285 774,00	259 910,17
Dettes à court terme portant intérêts	5	131 120,00	131 120,00
Excédent produits avant décompte final avec DGEJ (2023)		--.--0	44 513,72
Excédent produits avant décompte final avec DGEJ (2024)	7	59 000,59	59 000,59
Excédent produits avant décompte final avec DGEJ (2025)		61 014,51	--.--0
Passifs de régularisation		463 421	308 434,19
Dettes à long terme portant intérêts	5	8 300 107,10	8 431 227,10
Total des capitaux étrangers		8 968 793,44	9 130 691,46
Capitaux propres			
Excédents 15% après décomptes finaux		53 555,19	66 296,08
Réserves sans but spécifique	9	79 446,00	67 135,00
Réserves à but spécifique		72 003,40	42 803,40
Réserves facultatives issues du bénéfice		673 647,40	624 136,40
Capital	10	119 978,23	117 078,40
Total capitaux propres		847 180,82	807 510,88
Total du passif		9 815 974,26	9 938 202,34
		0,00	0,00

	010 - Le Chalet - ASPC	020 - Foyer I - Les Avants	022 - EPRA	023 - Foyer II - Belmont	025 - AIAP	026 - MAISE	030 - Reine des Prés	040 - Fondation	GLOBAL
Compte 01.01.2025 - 31.12.2025	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Total Salaires	765 206,00	281 262,10	175 577,95	1 303 797,15	203 796,15	1 124 451,15	-	-	4 854 090,50
Total Charges sociales	197 741,85	339 937,60	46 830,50	344 331,90	59 872,90	294 918,00	-	-	1 283 632,75
Total Frais du personnel	13 944,34	39 054,04	9 800,92	17 683,44	14 243,28	14 823,30	-	-	109 549,32
Total Honoraires	28 541,32	61 114,77	2 634,80	61 557,91	10 368,52	43 884,35	-	-	208 101,67
Total Alimentation & Ménages	25 812,33	50 988,78	-	44 943,78	907,50	30 879,19	-	-	153 531,58
Total Entretien mobilier & immobilier	21 894,11	40 929,06	-	42 772,15	1 015,51	43 456,43	-	-	150 067,26
Total Investissements	13 233,97	89 532,55	-	114 547,79	60 631,94	7 544,02	12 338,90	-	297 829,17
Total Energie	4 225,35	17 170,50	-	18 172,05	1 070,45	11 677,05	-	-	52 315,40
Total Loisirs enfants	12 167,41	30 755,24	-	26 831,31	3 761,19	17 079,40	-	-	90 594,55
Total Assurances & Autres	10 184,66	21 769,31	-	13 774,96	849,11	11 847,86	-	-	58 425,90
Total Autres	3 009,70	7 120,18	-	8 651,61	494,24	4 809,67	-	-	24 085,40
Total Produits	- 23 500,90	- 259 724,60	- 2 502,10	- 62 607,90	- 7 875,05	- 38 485,20	-	-	- 394 695,75
Total Hors exploitation	-	-	-	-	-	-	- 33 811,30	18 572,57	- 15 238,73
TOTAL	1 072 460,14	1 719 909,53	232 342,07	1 934 456,15	349 135,74	1 566 885,22	- 21 472,40	18 572,57	6 872 289,02

Les Remerciements

La Fondation St-Martin tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses collaborateurs pour leur engagement, leur professionnalisme et leur contribution quotidienne à l'accompagnement des bénéficiaires. Leur implication constitue un facteur essentiel de la qualité des prestations offertes et participe pleinement à la réalisation notre mission.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux membres du Conseil de fondation pour leur confiance, leur disponibilité et leur engagement au service du développement et de la pérennité de l'institution.

La Fondation exprime sa gratitude aux autorités cantonales, aux services placeurs, aux partenaires institutionnels, aux écoles, aux professionnels de la santé ainsi qu'à l'ensemble des réseaux avec lesquels elle collabore. La qualité de ces partenariats contribue chaque jour à la cohérence et à l'efficacité des accompagnements proposés aux enfants, aux adolescents et à leurs familles.

Nous remercions tout particulièrement nos donateurs, fondations, entreprises partenaires et soutiens privés. Leur générosité permet de concrétiser des projets qui améliorent directe-

ment le quotidien des bénéficiaires et ouvrent de nouvelles perspectives de développement.

Enfin, nous souhaitons adresser une pensée particulière aux enfants, aux adolescents et aux familles qui nous accordent leur confiance. Leur parcours, leur résilience et les liens construits au fil de l'accompagnement donnent tout son sens à notre engagement et à notre mission.

FOCUS – L'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL : UN LEVIER ESSENTIEL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

L'accompagnement parental constitue aujourd'hui l'un des piliers de l'approche développée par la Fondation St-Martin. Il reflète notre conviction que la protection durable de l'enfant passe également par le soutien et le partenariat avec son environnement familial.

Depuis plus de quinze ans, la Fondation St-Martin développe une approche spécifique de l'accompagnement parental fondée sur une compréhension transgénérationnelle des situations de protection de l'enfance. Cette approche repose sur le constat que de nombreux parents concernés ont eux-mêmes été confrontés à des expériences de maltraitance, de négligence ou de traumatisme qu'ils n'ont pas toujours pu dépasser pleinement. Ces vécus peuvent influencer leurs compétences parentales et contribuer à la répétition de mécanismes de souffrance au sein des générations successives.

L'accompagnement proposé vise dès lors à conjuguer exigence, bienveillance et professionnalisme afin de soutenir la mobilisation des parents dans le processus de protection de leur enfant. Ce travail constitue un levier essentiel à la réussite des placements et des mesures ambulatoires. Il permet de concilier la protection de l'enfant, le partenariat avec les familles et protéger l'enfant des mécanismes de répétition des violences.

Dans certaines situations, cet accompagnement consiste également à aider les parents à mieux comprendre leur propre histoire familiale et ses répercussions sur leur parentalité. Cette prise de conscience favorise leur implication en tant qu'acteurs du développement et de la protection de leur enfant.

Afin de soutenir cette pratique, deux professionnels de la Fondation St-Martin ont développé, en collaboration avec GBM-Psy, une formation spécialisée destinée aux accompagnants parentaux et aux professionnels intervenant auprès des familles dans le domaine de la protection de l'enfance. Cette formation transmet des repères théoriques, éthiques et méthodologiques permettant d'intervenir avec cohérence dans des situations souvent complexes et émotionnellement exigeantes.

Aujourd'hui, chaque équipe de la Fondation compte des accompagnants parentaux spécifiquement formés. Leur rôle consiste à soutenir les processus de collaboration nécessaires à la mise en oeuvre des mesures de protection. Au fil des années, ce modèle d'intervention a démontré toute sa pertinence et constitue aujourd'hui l'une des spécificités reconnues de la Fondation St-Martin auprès de ses partenaires.



PERSPECTIVES À VENIR

Une année anniversaire pour célébrer 20 ans d'engagement

L'année 2026 revêtira une dimension particulière pour la Fondation St-Martin, qui célébrera ses 20 ans d'existence.

Cet anniversaire constituera l'occasion de mettre en lumière le chemin parcouru depuis sa création, de valoriser l'engagement de celles et ceux qui ont contribué à son développement et de renforcer les liens avec les nombreux partenaires qui soutiennent sa mission.

Tout au long de l'année, différentes manifestations seront organisées par les unités et les secteurs de la Fondation. Ces événements permettront de faire découvrir nos prestations, de partager notre expérience dans le domaine de la protection de l'enfance et de créer des espaces de rencontre et d'échange avec les familles, les professionnels, les autorités, les donateurs et le grand public.

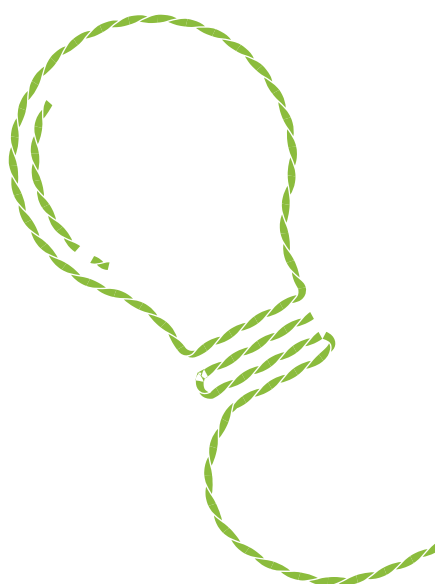
Au-delà de leur dimension festive, ces rendez-vous seront l'occasion de mettre en lumière les enfants, les adolescents et les familles que nous accompagnons, ainsi que les valeurs qui animent notre action depuis vingt ans : la protection, le respect, la bienveillance et la confiance dans les capacités d'évolution de chacun.

Poursuivre le développement et l'innovation

Parallèlement à cette année anniversaire, la Fondation poursuivra le développement de ses prestations afin de répondre aux besoins évolutifs des enfants, des adolescents et de leurs familles. Les projets de phases de progression destinés aux jeunes en transition vers l'autonomie se concrétiseront progressivement, tandis que les démarches engagées en matière de qualité, de digitalisation et de professionnalisation des pratiques continueront à être renforcées.

La Fondation entend également poursuivre ses efforts en faveur de la formation de la relève, du développement des compétences de ses collaborateurs et du renforcement de ses partenariats institutionnels. Ces investissements constituent des leviers essentiels pour garantir des prestations de qualité et relever les défis futurs de la protection de l'enfance.

À l'aube de cette nouvelle étape de son histoire, la Fondation St-Martin aborde l'avenir avec confiance, portée par des équipes engagées, des partenaires fidèles et une mission qui demeure plus que jamais au cœur de son action : accompagner, protéger et soutenir les enfants, les adolescents et leurs familles.





Route du village 13

1807 Blonay

fondationstmartin.ch